

**Modèle de vœu ou de motion contre la réforme de la voie professionnelle à présenter au CA**  
**Attention toute motion doit être inscrite à l'ordre du jour, donc présentée en amont au chef d'établissement et votée. Elle sera jointe au procès-verbal.**

**Le vœu part pour questionnement au rectorat et attend une réponse. Il peut ou non être soumis au vote.**

Le projet de réforme de l'enseignement professionnel se poursuit à marche forcée, sans prise en compte des réalités de terrain et sans diagnostic partagé sur la situation des lycées professionnels.

L'heure est grave : les mesures annoncées et applicables à la rentrée 2024 sont une démolition programmée du lycée professionnel et de l'idée de l'école républicaine émancipatrice.

Totalement déconnectées des enjeux, cette réforme va considérablement dégrader la formation des élèves et les conditions de travail des enseignants :

- réduction du temps de formation de 4 semaines
- des classes à effectifs « réduits » à moyen constant, aboutissant de fait à une réduction du temps de formation
- réduction de 15 % de la carte des formations

Cette réforme ne répond ni à l'intérêt des élèves, ni à celui des personnels : elle entraînera inmanquablement accroissement du décrochage scolaire, baisse des résultats aux examens et dégradation considérable des conditions d'enseignement.

Les élèves doivent bénéficier d'un enseignement de qualité dans de bonnes conditions pour devenir des professionnels qualifiés et des citoyens responsables, d'un enseignement complet qui leur permette de trouver toute leur place dans la société.

Un contre-projet, bâti par les enseignants, forts de leur connaissance du terrain et désireux d'améliorer l'enseignement professionnel a été avancé, mais il a été balayé d'un revers de main.

Au vu de tous ces éléments, nous tenons à exprimer notre ferme opposition à cette réforme et nous en demandons le retrait.

Les enseignants du lycée ...